flashactu

29.08.2013

Facilités de transport : pas de remise en cause des GP !

La Direction d'Air France a opposé un démenti aux allégations contenues dans un article du Parisien du 27 août et reprises par divers médias.

Il n'existe pas de projet de la part de la Direction d'Air France visant à réduire ou supprimer les facilités de transport accordées au personnel.

Aucune réunion comme mentionné par la presse entre Direction et syndicats ne s'est tenue sur ce sujet précis.

En revanche, les réunions en cours depuis le début de l'été s'inscrivent dans le cadre normal de la concertation avec les organisations syndicales et portent sur les modalités de mise en œuvre et d'utilisation des billets à réduction non commerciale.

Ces discussions ont entre autres récemment abouti à donner aux salariés un meilleur accès au R1 Low (*cf flash actu du 2 août 2013*).